



Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique (AIP)

TERMES DE REFERENCE: CONSULTANT NATIONAL POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN PRÉPARATION (READINESS NEEDS ASSESSMENT - RNA) POUR LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF) EN GUINÉE ("CONSULTANT RNA")

1. INTRODUCTION

Le présent document définit les Termes de Référence (TdR) pour la mission de préparation de l'évaluation des besoins de préparation au Fonds Vert pour le Climat (GCF) en Guinée. L'objectif de cette mission est d'aider le gouvernement guinéen à renforcer son engagement auprès du GCF et, par conséquent, de faciliter l'accès aux fonds et d'accroître l'efficacité de l'action climatique.

2. CONTEXTE DU PROGRAMME CONTINENTAL D'INVESTISSEMENT DANS L'EAU (AIP)

L'Afrique est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui devrait avoir un impact significatif sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies hydriques. Malgré cette vulnérabilité marquée, de nombreux pays africains disposent d'une capacité limitée pour accéder aux financements climatiques destinés aux investissements stratégiques dans l'eau.

L'accès aux financements climatiques pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Union Africaine (UA) sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) ([AU Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan](#)), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes hydriques résilients au climat sous l'Axe 2: Adoption de trajectoires vers un développement résilient et transformateur face au climat.

Le Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34^e Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes hydriques. Le 6

septembre 2023, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP), dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le Changement Climatique (Nairobi Declaration on Climate Change).

La mise en œuvre des investissements en eau en Afrique est nettement en deçà des objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 doivent être investis pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards USD sont investis chaque année.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement en eau, en mobilisant au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision Africaine de l'Eau 2025 et aux cibles des ODD liées à l'eau d'ici 2030.

L'AIP repose sur cinq piliers visant à réduire le déficit d'investissement en eau en Afrique:

- a) **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans l'eau en Afrique** – Ce Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique a été créé en 2022, réunissant des Chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Panel a soutenu l'UA dans le développement et le lancement du rapport Africa's Rising Investment Tide et du Plan d'Action pour l'Investissement dans l'Eau en Afrique, qui proposent des voies d'action concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 pour la mise en œuvre de l'AIP.
- b) **Tableau de bord (Scorecard) des investissements en eau AIP-PIDA** – Le Tableau de bord des investissements en eau AIP-PIDA vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité des financements et investissements hydriques. Cet outil aide les pays à suivre les progrès, établir des références, identifier les blocages et prendre des mesures pour répondre aux besoins en investissements hydriques de l'Afrique. Il a été adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022 et a été développé et testé dans 10 pays en 2023, avant son déploiement à l'échelle des États membres de l'UA.
- c) **Programmes d'investissement en eau aux niveaux régional et national** – L'AIP soutient les États membres de l'UA dans le développement de programmes nationaux d'investissement en eau, visant à combler le déficit d'investissement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité climatique et souffrent de capacités institutionnelles faibles, d'infrastructures hydriques inadéquates et de systèmes d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement en eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Tableau de bord AIP-PIDA.
- d) **Facilité Internationale d'Investissement Mixte AIP** – L'AIP évaluera la nécessité d'une Facilité Internationale d'Investissement Mixte, pour aider les pays à mobiliser l'Aide Publique au Développement (APD) et des financements sous forme de subventions, afin de réduire les risques liés aux investissements hydriques prioritaires à travers divers instruments et sources financières innovants. Ceux-ci incluent les fonds souverains, garanties, financements

commerciaux, investisseurs institutionnels, fonds de capital-investissement, fondations, investissements d'impact basés sur la valeur et financements climatiques.

- e) **Égalité de genre et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement en eau** – Le Programme de Développement Climatique Transformateur pour l'Eau et le Genre (AIP WACDEP-G) vise à développer des outils permettant aux gouvernements de traiter les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il favorise une approche transformatrice des institutions, structures et relations sociales. L'AIP WACDEP-G a été testé dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, avec une prévision d'expansion à d'autres pays du continent.

3. CONTEXTE DU PROJET AU AIP MULTI-COUNTRY GCF READINESS

La Guinée fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au GCF du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multi-country GCF Readiness Project) ». Le projet est financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) pour un montant total de Six Millions Cent Soixante Quatre Mille Cinquante Trois (6 164 053) Dollar US. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union Africaine à travers le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique Australe (Global Water Partnership Southern Africa - GWPSA). En Guinée, la mise en œuvre du projet est soutenue par le GWP Afrique de l'Ouest (GWP WAF).

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités des pays participants à planifier les investissements en eau résilients au climat et à préparer des projets pour entreprendre des actions climatiques. Cet objectif sera atteint à travers les interventions suivantes:

- Renforcer la capacité des pays en matière de programmation des financements climatiques et d'accès direct aux ressources du GCF, avec un accent sur les actions climatiques liées à l'eau;
- Améliorer les cadres stratégiques de planification des investissements en eau résilients au climat, en développant des programmes d'investissement en eau;
- Développer les pipelines de projets nationaux, à travers l'élaboration de notes conceptuelles;
- Mettre en place une plateforme continentale de connaissances et d'investissement, pour faciliter l'apprentissage et les investissements en matière de sécurité de l'eau en Afrique.

4. OBJECTIFS DE LA MISSION

Cette mission vise à appuyer la planification stratégique de la Guinée pour l'accès aux soutiens de préparation du GCF, par la réalisation d'une Évaluation des Besoins en Préparation (Readiness Needs Assessment - RNA) pour l'Autorité Nationale Désignée (AND). Cette évaluation constituera un exercice fondamental pour identifier les lacunes en matière de capacités, les besoins institutionnels et les blocages politiques entravant l'accès et l'utilisation efficaces des ressources du GCF et des financements climatiques plus largement. Les résultats de cette évaluation alimenteront directement l'élaboration des Termes de Référence (TdR) de Préparation GCF de la Guinée, alignés sur la Stratégie de Soutien à la Préparation et au Renforcement des Capacités 2024–2027 du GCF¹, afin de guider les futures demandes d'appui et de financement de préparation (fenêtre readiness).

Spécifiquement, la mission vise à:

1. Renforcer la capacité institutionnelle de l'AND pour coordonner efficacement le financement du GCF et les financements climatiques plus largement;
2. Établir ou améliorer des mécanismes de coordination inclusifs pour impliquer les parties prenantes pertinentes, y compris les entités gouvernementales, la société civile, le secteur privé et les groupes vulnérables, dans la planification et la mise en œuvre des investissements climatiques;
3. Améliorer l'environnement politique et réglementaire pour soutenir la formulation, l'alignement et la mise en œuvre des cadres climatiques stratégiques tels que la Contribution Déterminée Nationale (CDN), le Plan d'Adaptation National (PAN) et la Stratégie à Long Terme (SLT);
4. Renforcer la capacité du pays à prioriser, planifier et développer des portefeuilles d'investissements climatiques de haute qualité, alignés sur les objectifs et les critères d'investissement du GCF;
5. Renforcer les capacités des institutions nationales, y compris des Entités d'Accès Direct (EAD) potentielles, à répondre aux normes d'accréditation du GCF et à mettre en œuvre des projets financés par le climat;
6. Promouvoir la gestion des connaissances, le suivi-évaluation-apprentissage (SEA) et les mécanismes de coopération pour soutenir une programmation fondée sur des données probantes, une collaboration régionale et une amélioration continue des interventions de préparation;
7. Permettre l'élaboration de Termes de Référence de préparation GCF², fondés sur des données, guidés par les priorités nationales et alignés sur la Stratégie 2024–2027 du GCF.

¹ <https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/readiness-strategy-2024-2027.pdf>

² <https://www.greenclimate.fund/document/country-readiness-tor-template>

5. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE RECOMMANDÉES

La méthodologie adoptée pour cette mission devra garantir une approche rigoureuse, participative et fondée sur des données probantes, afin d'assurer la pertinence, la qualité et l'efficacité de l'évaluation. Elle devra être structurée, inclusive et axée sur les résultats, en intégrant les éléments suivants:

1. **Revue documentaire et analyse de l'information existante:** Collecter et examiner les documents nationaux pertinents, y compris les stratégies climatiques (CDN, PAN, SLT), les cadres politiques, les mandats institutionnels, les projets de préparation GCF antérieurs et les documents de programmation pays, pour établir une compréhension de base du paysage du financement climatique;
2. **Utilisation des Questions Directrices du GCF:** Appliquer le "Guide optionnel pour les pays sur la planification stratégique de la préparation³" afin d'identifier systématiquement les lacunes de capacités. Les réponses devraient permettre de cadrer les besoins de préparation en conformité avec le Cadre de Gestion des Résultats (RRMF) du GCF et la stratégie 2024–2027 du programme de préparation GCF;
3. **Participation des parties prenantes et appropriation nationale:** Organiser et faciliter des consultations, entretiens et réunions de validation avec une diversité d'acteurs nationaux, y compris l'AND, les ministères sectoriels, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement et les acteurs infranationaux. Garantir la pleine participation des groupes marginalisés, promouvoir l'inclusion sociale et de genre, et soutenir le leadership et l'appropriation institutionnelle nationale;
4. **Approche participative et inclusive:** Mobiliser les parties prenantes via des ateliers de consultation, réunions de validation et plateformes de dialogue pour favoriser l'appropriation, générer un consensus et intégrer les savoirs locaux, l'égalité de genre et l'inclusion sociale dans la planification de la préparation;
5. **Intégration des bonnes pratiques et apprentissages comparatifs:** Tirer les leçons des projets de préparation précédents et d'évaluations similaires menées dans d'autres pays ou régions pour enrichir l'analyse et informer des recommandations concrètes.

³ <https://www.greenclimate.fund/document/guide-countries-strategic-planning>

6. PORTÉE DE LA MISSION

6.1. Activité 1: Réalisation de l'Évaluation des Besoins en Préparation (RNA):

Le(a) consultant(e) mènera une évaluation structurée et participative afin d'identifier les lacunes institutionnelles, techniques et politiques en matière de préparation et les besoins en renforcement de capacités. Il(elle) devra spécifiquement:

1. Analyser la documentation existante et réaliser une cartographie institutionnelle:
 - a) Collecter et analyser les stratégies et cadres nationaux pertinents sur le changement climatique (CDN, PAN, SLT, Programme-pays du GCF, subventions de préparation antérieures);
 - b) Examiner les mandats institutionnels, arrangements de gouvernance et mécanismes de coordination liés au financement climatique;
 - c) Cartographier les institutions existantes impliquées dans le financement climatique (AND, ministères sectoriels, EAD, Organisations de la Société Civile, secteur privé, etc.), leurs rôles et leurs relations;
2. Appliquer les Questions Directrices du FVC pour la planification stratégique: Utiliser les "Questions directrices pour la planification stratégique et l'élaboration des TdR nationaux de préparation"⁴ pour évaluer les besoins;
3. Évaluer la capacité institutionnelle et la préparation de l'AND et des EAD potentielles:
 - a) Identifier les forces et lacunes dans la capacité de l'AND à coordonner les processus FVC, programmer les financements, mobiliser les parties prenantes et superviser les cycles de projet;
 - b) Aider l'AND à identifier des EAD potentielles pouvant répondre aux standards d'accréditation du FVC;
4. Analyser l'environnement politique et réglementaire habilitant:
 - a) Examiner l'existence, la cohérence et la mise en œuvre des politiques et cadres juridiques soutenant l'investissement climatique intégré (ex.: planification des investissements, intégration des risques climatiques dans la fiscalité, lignes directrices pour l'action climatique à l'échelle infranationales);
 - b) Identifier les lacunes politiques freinant l'engagement du secteur privé et la participation inclusive des groupes vulnérables;
5. Analyser la capacité de planification et de développement du portefeuille d'investissements climatiques:
 - a) Évaluer la capacité du pays à prioriser et séquencer les investissements alignés avec les stratégies nationales et les objectifs du GCF;
 - b) Examiner la qualité, la présence et l'état de préparation des idées de projets, notes conceptuelles ou plans d'investissement en cours;

⁴ <https://www.greenclimate.fund/document/guide-countries-strategic-planning>

- c) Identifier les blocages institutionnels ou les soutiens nécessaires à accroître la conception et l'élaboration de projets;
6. Évaluer les systèmes de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'échange de connaissances:
 - a) Identifier les dispositifs institutionnels et outils de Suivi, Evaluation et Apprentissage (SEA), Suivi-Rapportage et Vérification (MRV) et suivi et traçabilité du financement climatique;
 - b) Évaluer dans quelle mesure les résultats, leçons et bonnes pratiques sont capturés, diffusés et utilisés pour la prise de décision;
 - c) Examiner les opportunités de renforcer la coopération régionale, les échanges entre pairs et la collaboration Sud-Sud;
 7. Synthétiser les résultats et formuler les besoins prioritaires en préparation GCF:
 - a) Consolider les preuves issues de la revue documentaire, des consultations et de l'évaluation;
 - b) Prioriser les lacunes clés et domaines de renforcement des capacités alignés avec la stratégie de préparation 2024–2027 du GCF;
 - c) Proposer une liste d'activités concrètes pour combler les lacunes identifiées et pour informer le développement de TdR de préparation GCF robustes et fondés sur des données.

Livrable 1:

D.1. Rapport d'évaluation des besoins en préparation, comprenant entre autres:

- a) Les principales conclusions de l'évaluation;
- b) Les lacunes identifiées, classées selon les thématiques suivantes, en alignement avec les "Questions directrices pour la planification stratégique et l'élaboration des TdR de préparation" du GCF:
 - Rôles, responsabilités et mécanismes de coordination de l'AND
 - Cadre stratégique, réglementaire et politique, y compris les lacunes dans l'engagement du secteur privé
 - Soutien à l'accréditation et capacités de programmation des EAD potentielles
 - Priorisation du programme-pays et des investissements
 - État et qualité des idées de projet et notes conceptuelles
 - Supervision et coordination des projets climatiques
 - Engagement et analyse des parties prenantes
 - Gestion des connaissances et collaboration
- c) Les besoins prioritaires en matière de préparation
- d) Des recommandations, incluant une liste d'activités potentielles en précisant les institutions responsables pour combler les lacunes identifiées et développer des TdR nationaux de préparation GCF ciblés et actionnables
- e) Les rapports des réunions et ateliers de consultation avec les parties prenantes.

6.2. Activité 2: Faciliter la validation de l'Évaluation des Besoins en Préparation et des Recommandations

Cette activité est centrée sur la validation nationale du rapport d'évaluation des besoins en préparation et de ses recommandations. Une fois l'évaluation des besoins finalisée (Activité 1), cette étape vise à s'assurer que les principales conclusions, les lacunes identifiées et les priorités proposées soient examinées et validées par les parties prenantes concernées, y compris l'AND, les EAD potentielles et d'autres institutions nationales.

Le/la consultant(e) devra:

1. Appuyer le Coordinateur Technique National, l'équipe du GWP et l'AND dans la préparation et l'organisation de l'atelier de validation, y compris l'élaboration de l'agenda et la préparation des supports de présentation;
2. Présenter aux parties prenantes le rapport provisoire d'évaluation des besoins et les activités de préparation prioritaires proposées dans un format clair et structuré;
3. Faciliter les discussions inclusives durant l'atelier afin de recueillir les avis d'un large éventail d'acteurs, y compris les institutions publiques, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement;
4. Documenter l'ensemble des retours des parties prenantes et intégrer les contributions pertinentes dans la version finale du rapport d'évaluation des besoins et des recommandations.

Livrable 2:

D.2: Rapport de l'atelier de validation, résumant le déroulement de l'atelier, la liste des participants, les commentaires clés reçus et la manière dont les contributions ont été prises en compte dans la version finale du rapport.

7. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission sont les suivants:

- D.1: un rapport complet d'évaluation des besoins en matière de préparation,
- D.2: un rapport sur l'atelier de validation.

Tous les livrables doivent être soumis en français pour la version préliminaire et en français et en anglais pour la version finale. Les frais de traduction doivent être inclus dans les honoraires journaliers du consultant.

8. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

Le/la consultant(e) devra répondre aux qualifications minimales suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (doctorat ou master) dans un domaine pertinent tel que le changement climatique, l'économie, la finance, les sciences de l'environnement, les politiques publiques, les études de développement ou disciplines connexes;
- Justifier d'au moins 7 ans d'expérience professionnelle avérée dans la conduite d'évaluations des besoins ou de consultations de parties prenantes dans le cadre de projets liés aux changements climatiques;
- Avoir une expérience avérée dans la réalisation réussie d'au moins deux (02) projets liés aux mécanismes internationaux de financement climatique, y compris le GCF. Cela devrait couvrir des domaines tels que l'élaboration de propositions de préparation (readiness), programmation pays, structuration institutionnelle des AND, renforcement du suivi et du rapportage du financement climatique, développement de pipelines de projets, évaluations des lacunes en matière de capacités, stratégies de mobilisation des ressources, études techniques similaires visant à améliorer l'accès et la gestion des financements climatiques, etc.
- Avoir une bonne connaissance des processus de la CCNUCC et des cadres internationaux de négociation sur les changements climatiques; attestée par une participation à la préparation des engagements nationaux et des soumissions officielles à la CCNUCC (par exemple, CDN, rapports biennaux actualisés, PAN) et/ou une formation ou une certification pertinente en matière de négociations sur le climat et de processus de la CCNUCC.
- Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 projets dans le domaine des évaluations de capacités institutionnelles, l'élaboration de plans d'action et les conseils politiques dans le contexte du changement climatique ou de la planification du développement;
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation réussie d'au moins 5 missions de collaboration avec des institutions gouvernementales, agences publiques, organisations internationales ou du secteur privé, et des entités de coordination nationale;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socio-économique et politique de la Guinée;
- Être capable de travailler de manière autonome avec un minimum de supervision, et d'interagir efficacement avec les communautés, les organes de régulation, le secteur privé et les parties prenantes gouvernementales;
- Maîtriser parfaitement le français; la maîtrise de l'anglais est un atout distinctif.

9. LIEN HIÉRARCHIQUE ET RAPPORTAGE

Le(la) consultant(e) national(e) en charge de l'Évaluation des Besoins en Préparation (RNA) sera responsable de la production de livrables techniques de haute qualité, conformes aux exigences du Fonds Vert pour le Climat (GCF) et aux priorités nationales de la Guinée. Il/elle travaillera sous la supervision générale du Coordinateur Technique National et de l'équipe PMU du programme AU AIP, en étroite collaboration avec l'Autorité Nationale Désignée (AND) pour le GCF en Guinée.

10. DURÉE ET CALENDRIER DE PAIEMENT

La durée prévue de la mission est de 30 jours-personnes répartis sur une période de trois mois calendaires, à compter de l'ordre de service jusqu'à la soumission des livrables finaux.

Les paiements seront effectués après acceptation et vérification des livrables, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Livrable	Délai (mois après signature du contrat)	Pourcentage du montant total
Version provisoire du rapport de l'Évaluation des Besoins en Préparation comprenant: <ul style="list-style-type: none"> • Principales conclusions de l'évaluation • Lacunes identifiées par thématique: <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et coordination de l'AND • Cadre politique/réglementaire • Capacités d'accréditation et de programmation • Priorités du programme pays • État des notes conceptuelles • Engagement des parties prenantes • Gestion des connaissances • Besoins prioritaires en matière de préparation • Recommandations et activités proposées (y compris institutions responsables) • Les rapports des réunions et ateliers de consultation avec les parties prenantes 	M2	30%
Version finale du rapport de l'Évaluation des Besoins	M3	70%
Rapport de l'atelier de validation	M3	
Total	100%	

11. SOUMISSION DES OFFRES:

Les consultant(e)s intéressé(e)s et répondant aux qualifications requises sont invité(e)s à soumettre une proposition technique et financière complète, en accord avec les présents Termes de Référence.

Les offres doivent être soumises en langue française et inclure les pièces suivantes:

Pour la proposition technique:

- Lettre de motivation datée et signée indiquant la disponibilité immédiate du/de la consultant(e), adressée au Secrétaire Exécutif du GWPSA;
- Commentaires et compréhension des Termes de Référence;
- Note méthodologique détaillée décrivant les étapes, méthodes et outils proposés pour la production de chaque livrable;
- Calendrier détaillé d'exécution pour chaque livrable;
- Curriculum Vitae détaillé, appuyé de documents justificatifs et copies de diplômes;
- Liste de missions similaires (avec références et attestations de bonne fin);
- Déclaration sur l'honneur (Annexe 1) dûment remplie et signée.

Pour la proposition financière:

- Lettre de soumission financière datée et signée indiquant le montant total proposé en chiffres et en lettres, adressée au Secrétaire Exécutif du GWPSA (voir Annexe 2);
- Budget détaillé, ventilé par unité et coût par jour/personne, selon le canevas de présentation du budget (voir Annexe 3).

Le GWPSA évaluera les propositions reçues les unes par rapport aux autres sur la base des critères énoncés ci-dessus. Le GWPSA se réserve le droit de négocier tout aspect de votre proposition avant de conclure un contrat pour la mission. Le GWPSA se réserve en outre le droit de rejeter toutes les propositions soumises sans avoir à en fournir la raison. Le GWPSA peut interrompre ou suspendre le processus sans aucune responsabilité envers un soumissionnaire, y compris (sans limitation) toute responsabilité relative aux coûts ou dépenses encourus, ou aux désagréments causés à un soumissionnaire. La proposition financière devra être exprimée en dollars américains, et le paiement des services sera effectué dans cette même devise

Note sur la retenue à la source: GWPSA NPC Ltd (la société) doit, conformément à l'article 58 de la loi sur l'impôt sur le revenu du Botswana CAP 52: 01 (Loi), déduire une retenue à la source au taux par défaut de 15 % conformément à la Convention de non-double imposition (DTAA) applicable pour tout autre pays.

L'impôt ainsi déduit doit être reversé au Botswana Unified Revenue Service, et la société doit délivrer au bénéficiaire/entrepreneur des certificats fiscaux BURS, qui peuvent, selon les lois fiscales du pays de résidence du consultant, être utilisés pour demander des crédits d'impôt étrangers.

12. DATE LIMITE DE SOUMISSION

Les propositions complètes doivent être envoyées par email au plus tard le **15 Octobre 2025 à 17h00 (heure de Conakry)** aux adresses suivantes:

- gwp.westafrica@gwpao.org
- Copie à: sarra.touzi@gwpsaf.org et patrice.leumeni@gwpsaf.org

13. ÉVALUATION DES OFFRES

Le processus de sélection se déroulera en deux étapes:

Évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées et notées sur un total de 100 points, indépendamment des considérations financières.

Pour être considérée comme éligible, une proposition technique doit obtenir une note minimale de 70 sur 100.

Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant passé l'évaluation technique seront examinées.

La note financière (Nf) sera calculée selon la formule suivante:

Nf = 100 × Fm / F, où:

- **Nf**: Note financière du soumissionnaire;
- **Fm**: Offre financière la plus basse parmi les propositions techniquement qualifiées;
- **F**: Offre financière du soumissionnaire.

Évaluation finale

Le classement final sera basé sur la note globale (NG) calculée comme suit:

NG = [Nt × 70%] + [Nf × 30%], où:

- **NG**: Note globale
- **Nt**: Note technique
- **Nf**: Note financière

Le/la consultant(e) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera sélectionné(e).

14. GRILLE DE NOTATION POUR LA PROPOSITION TECHNIQUE

Critère	Points
Compréhension et commentaires sur les Termes de Référence	5
Cohérence et pertinence de l'approche méthodologique et du calendrier de mise en œuvre	10
Profil technique du consultant(e) national (e)	
<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (doctorat ou master) dans un domaine pertinent tel que le changement climatique, l'économie, la finance, les sciences de l'environnement, les politiques publiques, les études de développement ou disciplines connexes; 	5
<ul style="list-style-type: none"> Justifier d'au moins 7 ans d'expérience professionnelle avérée dans la conduite d'évaluations des besoins ou de consultations de parties prenantes dans le cadre de projets liés aux changements climatiques 	10
<ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience avérée dans la réalisation réussie d'au moins deux (02) projets liés aux mécanismes internationaux de financement climatique, y compris le GCF. Cela devrait couvrir des domaines tels que l'élaboration de propositions de préparation (readiness), programmation pays, structuration institutionnelle des AND, renforcement du suivi et du rapportage du financement climatique, développement de pipelines de projets, évaluations des lacunes en matière de capacités, stratégies de mobilisation des ressources, études techniques similaires visant à améliorer l'accès et la gestion des financements climatiques, etc. 	20
<ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne connaissance des processus de la CCNUCC et des cadres internationaux de négociation sur les changements climatiques; attestée par une participation à la préparation des engagements nationaux et des soumissions officielles à la CCNUCC (par exemple, CDN, rapports biennaux actualisés, PAN) et/ou une formation ou une certification pertinente en matière de négociations sur le climat et de processus de la CCNUCC. 	10
<ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 projets dans le domaine des évaluations de capacités institutionnelles, l'élaboration de plans d'action et les conseils politiques dans le contexte du changement climatique ou de la planification du développement; 	15
<ul style="list-style-type: none"> Avoir une expérience confirmée dans la réalisation réussie d'au moins 5 missions de collaboration avec des institutions gouvernementales, agences publiques, organisations internationales ou du secteur privé, et des entités de coordination nationale; 	10
<ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne connaissance du contexte socio-économique et politique de la Guinée; 	5
<ul style="list-style-type: none"> Être capable de travailler de manière autonome avec un minimum de supervision, et d'interagir efficacement avec les communautés, les organes de régulation, le secteur privé et les parties prenantes gouvernementales 	5
<ul style="list-style-type: none"> Maitrise de l'anglais 	5
Total	100

ANNEXE 1: MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Objet de l'appel d'offres:

Je, soussigné (nom et prénom):.....

Nationalité:

Agissant en qualité de:

Raison sociale:

Adresse:

Inscrit au registre du commerce sous le n°.....

le.....Matricule fiscale:

• **déclare sur l'honneur:**

1. n'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. m'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution de la présente mission,
3. m'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur au GWPSA et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître;

• **certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre;

• **certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque du GWPSA;

• **reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevés dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de mon dossier de soumission.

Fait à.....le.....

Signature du (de la) Consultant(e)

ANNEXE 2: FICHE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION FINANCIERE

Offre adressée à:	
Date de l'offre financière:	
Objet du marché:	

Le prix total de notre offre est: _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité de 90 jours et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par:

Signature: _____ **Nom** _____

Position: _____ **Date:** _____

Autorisé pour et au nom de:

Le (la) _____

**Consultant(e)
national(e):**

Signature du (de la) Consultant(e)

ANNEXE 3: CADRE DE PRESENTATION DU BUDGET (EN \$)

N° PRIX	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE TTC EN \$	PRIX TOTAL TTC EN \$
1	Honoraires				
1.1	Consultant National	H-J			
	TOTAL				

Fait à....., le.....2025

Le soumissionnaire

(Nom, prénom, signature)